



## **La prestation des soins palliatifs par les médecins au Canada : Document sur les définitions**

**Approuvé par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.  
Comité de spécialité en médecine palliative**

### **Contexte**

Ce document vise à décrire les rôles assumés par les médecins dans la prestation des soins palliatifs au Canada ainsi qu'à préciser la terminologie et les exigences en matière de certification et de formation associées à ces rôles afin d'aider les organismes de réglementation et les établissements d'accueil à se familiariser avec les titres de compétences existants pour les médecins qui dispensent des soins palliatifs spécialisés au Canada.

La Société canadienne des médecins de soins palliatifs (SCMSP) estime que tous les Canadiens devraient avoir accès à des soins palliatifs de qualité. Pour cela, les médecins doivent être en mesure d'offrir un éventail de services médicaux y compris des soins palliatifs primaires et spécialisés – par les voies du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) et du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (Collège royal) – qui soient bien intégrés et coordonnés avec ceux d'autres professionnels de la santé dans tous les milieux de soins, y compris le domicile du patient, comme le propose Cadre sur les soins palliatifs au Canada (1).

Pour le moment, au Canada :

1. Les besoins des Canadiens en matière de soins palliatifs sont mieux desservis par la prestation de soins à la fois primaires et spécialisés (aux niveaux secondaire et tertiaire) qui requièrent dans chaque cas le concours de médecins ayant des niveaux d'expertise et de formation différents (voir figure 1).
2. Les soins palliatifs primaires font partie intégrante de la formation de base et des compétences de base des médecins de famille, comme le précise le Profil professionnel en médecine de famille du CMFC publié en 2018 (2). Les médecins de famille jouent un rôle essentiel dans la prestation des soins palliatifs primaires dans tous les milieux de soins.
3. Les soins palliatifs primaires sont en train de devenir un élément essentiel de la formation de base de nombreuses spécialités et surspécialités du Collège royal. Tous les professionnels de la santé qui interviennent auprès de personnes atteintes de maladies graves doivent être en mesure d'offrir une approche palliative.

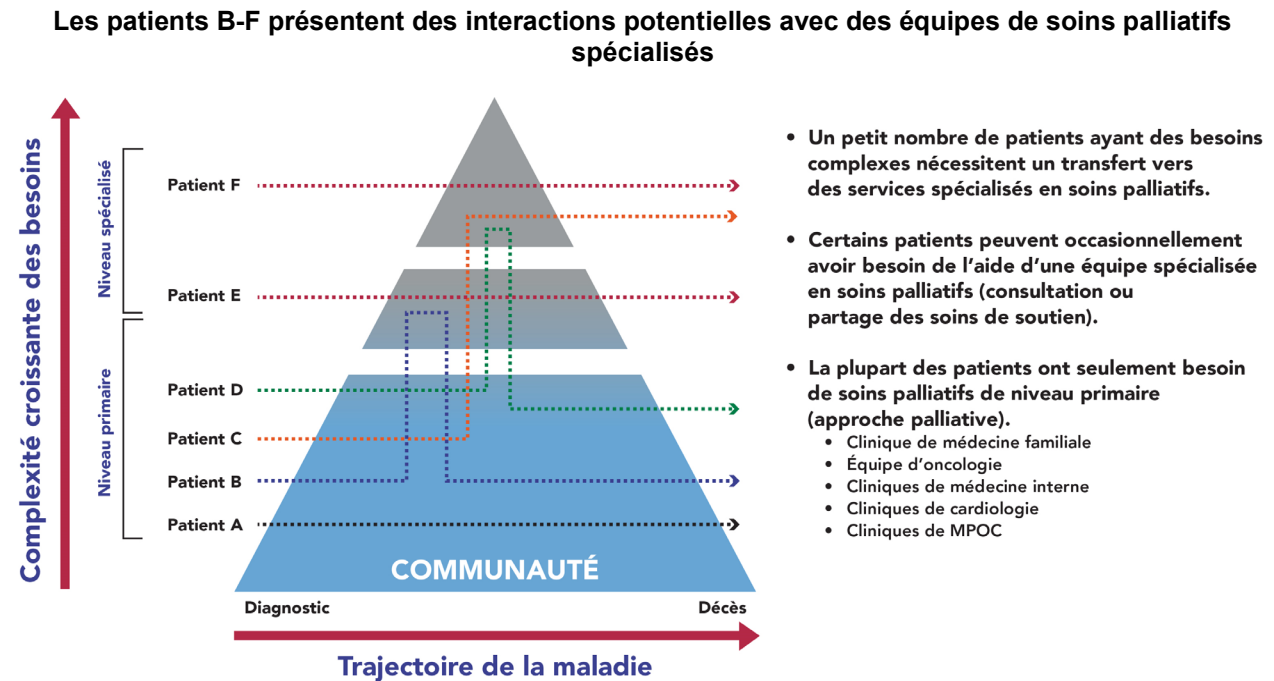
4. La médecine palliative aux niveaux secondaire et tertiaire évolue depuis les années 70 et présente désormais deux voies menant à la certification pour la reconnaissance des compétences spécialisées :
- Avant 2017, il existait un programme de formation d'un an en médecine palliative, agréé conjointement par le Collège royal et le CMFC. Ce programme a été abandonné avec l'avènement de la surspécialité en médecine palliative du Collège royal.
  - À partir de 2015, le CMFC a commencé attribuer un Certificat de compétence additionnelle en soins palliatifs (CCA-SP) pour reconnaître l'acquisition et le maintien de la compétence additionnelle en soins palliatifs par les médecins de famille. Les premiers CCA-SP ont été attribués par la voie des leaders ainsi qu'aux anciens diplômés des programmes de compétences avancées d'un an. À l'heure actuelle, tous les diplômés des programmes de compétences avancées en soins palliatifs (catégorie 1) peuvent présenter une demande de CCA-SP. Le CMFC offrira une voie d'admissibilité par la pratique aux médecins de famille qui élèveront leurs connaissances et leurs compétences au niveau d'un CCA-SP dans le cadre de leur pratique.
  - Depuis 2017, le Collège royal offre une formation surspécialisée en médecine palliative adulte par les voies de la médecine interne, de l'anesthésiologie ou de la neurologie et en médecine palliative pédiatrique par la voie de la pédiatrie. L'accès par d'autres spécialités est possible, mais il doit se faire après la formation dans la spécialité primaire et doit inclure comme conditions préalables douze mois de stages de médecine clinique (dont un minimum de six mois dans un poste de responsabilité élevée) en vue d'acquérir des compétences en consultation et en soins de patients complexes, en soins interprofessionnels ainsi que des aptitudes de communication efficace. Une voie d'admissibilité par la pratique est offerte aux personnes formées avant 2019 (3).

### **Soins palliatifs spécialisés**

Conformément aux normes internationales et nationales, les termes recommandés au Canada pour les médecins qui fournissent des soins palliatifs spécialisés sont *consultants en soins palliatifs* et *surspécialistes en médecine palliative*.

À l'heure actuelle, la vaste majorité des consultants en soins palliatifs au Canada ont suivi une formation de spécialiste en médecine familiale. Comme les surspécialistes en médecine palliative, ces médecins possèdent des compétences avancées en soins palliatifs de niveau consultant pour intervenir auprès des patients et des familles ayant les besoins les plus complexes. Ils jouent également un rôle important au niveau du renforcement des capacités, du soutien et de l'encadrement des praticiens de premier recours dans la fourniture de soins palliatifs à leurs patients. Un médecin qui fournit des soins palliatifs primaires peut orienter un patient ou faire une demande de consultation lorsqu'il atteint les limites de ses compétences ou a besoin de soutien; cela se produit souvent en présence de cas complexes ou de situations atypiques impliquant des patients qui présentent des symptômes problématiques et qui nécessitent une intervention avancée ou des soins plus spécialisés.

**Figure 1 : Intégration des soins palliatifs spécialisés et primaires. Source : Pallium Canada (4)**



Nous recommandons que les médecins fournissant des soins palliatifs spécialisés possèdent les qualifications suivantes (résumées dans le tableau 1) :

Avoir obtenu un diplôme de premier cycle en médecine d'une école de médecine canadienne ou avoir fait vérifier son diplôme de médecine par le Conseil médical du Canada

**ET**

Détenir une certification dans une spécialité primaire au Canada via le CRMCC ou le CMFC  
**ou**

Avoir atteint un niveau équivalent à ce qui précède selon l'avis d'autorités compétentes comme le collège provincial des médecins et chirurgiens et le CMFC ou le CRMCC

**ET**

Avoir obtenu une certification en médecine palliative par l'une des trois voies suivantes :

1. Formation supplémentaire d'une année - Programme de formation conjoint CMFC-CRMCC (avant 2017)
2. Certificat de compétence additionnelle en soins palliatifs (CCA-SP)
3. Certificat de surspécialité en médecine palliative adulte ou pédiatrique ou statut de surspécialiste affilié du CRMCC

**Tableau 1 : Résumé des qualifications requises par les médecins fournissant des soins palliatifs spécialisés**

Exigences obligatoires	Diplôme de premier cycle canadien en médecine ou équivalent	Certificat de spécialité primaire (CRMCC/CMFC) ou équivalent	Formation/certification avancée en médecine palliative via :		
			Formation supplémentaire d'une année - Programme de formation conjoint CMFC-CRMCC (avant 2017)	CCA en soins palliatifs du CMFC	Certificat de surspécialité en médecine palliative adulte ou pédiatrique ou statut de surspécialiste affilié du CRMCC
Consultant en soins palliatifs	✓	✓	✓ ou	✓ ou	✓
Surspécialiste en médecine palliative	✓	✓			✓

Il est important que ces normes minimales de certification des médecins qui fournissent des soins palliatifs spécialisés soient reconnues au Canada et utilisées pour faciliter la planification des ressources humaines et le calcul du nombre de fournisseurs de soins spécialisés nécessaires, et établissent une norme de référence à l'égard de la compétence des fournisseurs de soins palliatifs spécialisés. Cela aidera à faire en sorte que les Canadiens aient accès à des soins palliatifs adaptés à leurs besoins, en tout lieu et en tout temps.

## Références

1. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/systeme-soins-sante/rapports-publications/soins-palliatifs/cadre-soins-palliatifs-canada.html>
2. [https://www.cfpc.ca/uploadedFiles/About\\_Us/FM-Professional-Profile-FR.pdf](https://www.cfpc.ca/uploadedFiles/About_Us/FM-Professional-Profile-FR.pdf)
3. <http://www.royalcollege.ca/rcsite/credentials-exams/exam-eligibility/per-sub/practice-eligibility-route-subspecialists-application-f>
4. <https://www.pallium.ca/fr/a-propos-de-pallium/>